



Bro Gwened
ai-ta.eu

LORIENT AGGLOMERATION / AN ORIENT TOLPAD
M. Norbert METAIRIE
Président de Lorient Agglomération
CS 20001
56314 LORIENT / AN ORIENT Cedex

Lorient , le 13 juillet 2015
An Oriant, d'an 13 a viz Gouere 2015

Copies à / Eilskridoù da:

- MM. et Mmes les vice-présidents-es et conseillers-ères communautaires
- Mme Lena LOUARN, présidente de l'Office public de la langue bretonne
- Englev Bro An Oriant et associations du pays de Lorient concernées par la langue et la culture bretonnes

OBJET : La langue bretonne à Lorient Agglomération

Monsieur Le Président,

Nous avons bien reçu votre courrier du 6 juillet 2015. Vous évoquez le fait que LORIENT AGGLOMERATION a signé l'accord « Ya d'ar Brezhoneg » en janvier 2012. Vous indiquez également que vous avez mené des actions pour intégrer la langue bretonne dont beaucoup étaient antérieures à la signature de cette charte. Nous félicitons à cette occasion les élus locaux du pays de Lorient qui avaient su par le passé mener des actions innovantes comme l'introduction du breton à la cité de la voile en mai 2008.

Cependant, nous constatons que l'ensemble des engagements pris depuis par votre collectivité n'ont pas été respectés à ce jour (*délibération en date du 28 octobre 2011 de CAP L'ORIENT signée par vous-même et mise en ligne sur notre site*).

Quelques exemples : action n°11: signalétique bilingue dans les équipements d'intérêt communautaire, action n°12 : financement d'actions de formation professionnelle permettant au personnel qui le souhaite d'apprendre ou de se perfectionner en breton, action n°7 : doter Cap L'Orient d'un logo bilingue, action n° 10 : signalétique bilingue à l'extérieur et à l'intérieur du siège de l'EPCI

Plus globalement, cette même délibération engageait l'agglomération à atteindre le niveau 2 de la charte « Ya d'ar Brezhoneg » en 2013 et le niveau 3 en 2015.

Or, nous remarquons que la langue bretonne n'est pas présente dans les nouvelles infrastructures ou services récemment rénovés (présence de langue bretonne plus que partielle au nouveau siège de l'agglomération, de nombreux équipements comme la nouvelle signalétique des containers à déchets, la recyclerie, transports n'incluant pas la langue bretonne...) mais également des reculs en matière d'utilisation de la langue bretonne (suppression du breton à la cité de la voile remplacée par l'allemand). Nous tenons d'ailleurs à corriger l'inexactitude incluse dans votre lettre. L'allemand n'a pas été maintenu mais introduit en 2015 aux dépens de la langue bretonne !

Vous nous invitez par ailleurs à consulter vos services. Nous ne pouvons que vous répondre que cela a déjà été fait. Nous vous avons en effet remis un dossier, lors de la rencontre avec vos services le 4 mars 2015, comportant des propositions en faveur du développement de la langue bretonne au sein de Lorient Agglomération. Ce dossier est également en ligne sur notre site internet. Nous avons également rencontré le directeur de la SELLOR dernièrement lors de notre action pacifique à la cité de la voile. Lors de cet entretien, nous avons signifié que nous ne pouvions pas nous satisfaire de la seule mise en œuvre d'un audio guide en breton, par ailleurs non adapté à la cité de la voile comme l'a reconnu lui-même le directeur de la structure.

Vous nous rappelez également votre volonté de développer une pratique vivante de la langue bretonne sur le territoire de Lorient Agglomération. Au-delà des déclarations de bonnes intentions, nous serons donc ravis d'échanger enfin avec des ELU-E-S en charge des équipements communautaires concernés et d'entendre vos propositions concrètes en la matière sur la base des propositions du dossier remis en mars 2015.

Enfin, nous nous étonnons de l'argument d'une étude sur les personnes en situation de handicap pour refuser toute signalétique en breton. D'après les recommandations de l'UNAPEI et les contacts que nous avons à la région, rien n'indique qu'une signalisation bilingue paritaire français - langue régionale entraîne une difficulté de lecture pour un public en situation de handicap si les principes fondamentaux de lisibilité et de compréhension des personnes fragilisées par des troubles visuels ou cognitifs sont respectés.

C'est d'ailleurs ce même argument que vous avez déjà repris pour justifier la nouvelle signalétique de la SNCF, qui prévoit l'introduction du breton en traduction partielle, en italique et en petits caractères dans la nouvelle gare (PEM) de Lorient. . Vous êtes d'ailleurs la seule collectivité locale de Bretagne qui nous a répondu en reprenant intégralement les arguments de la SNCF. Mais l'entreprise est aujourd'hui dans l'incapacité de prouver en quoi une signalisation paritaire bilingue français-breton appliquée suivant la charte de la SNCF provoquerait des difficultés pour un public en situation de handicap.

Nous craignons malheureusement que cette argumentation ne soit un prétexte déguisé à un refus de prise en compte réelle de la langue bretonne sur le territoire de l'agglomération de Lorient.

Cette impression est d'autant plus renforcée avec le dernier argument « massue » que vous employez à savoir que vous avez « *décidé collégalement* » de ne pas maintenir la langue bretonne à la cité de voile « *considérant que le public britophone est composé quasi exclusivement de personnes bilingues breton / français* ». Vous faites en effet preuve là d'une innovation majeure car elle est le fondement à refuser toute politique linguistique pour la langue bretonne. Vu sous cet angle, nous vous invitons donc à aller jusqu'au bout de votre démarche et dénoncer la charte « oui à la langue bretonne » que vous avez signée. Nous sommes dorénavant loin de vos paroles prononcées lors d'un reportage de la chaîne de télévision locale TEBESUD en janvier 2012, vidéo toujours en ligne sur le site de l'agglomération : « *La langue est un véhicule, c'est une matrice. Et quand on a une langue aussi riche que la langue bretonne, il ne faut pas la laisser mourir. On sait qu'elle est en danger !* ».

Nous vous prions de recevoir, Monsieur Le Président, l'expression de nos salutations bretonnes les meilleures.

Le collectif Ai'ta ! Bro Gwened
contact@ai-ta.bzh